

DESTINATAIRES :

- Clubs

Réf. : 2011 JPC/MCW

Nogent-sur-Marne, le 16 août 2011

Objet : Licences Saison 2011/2012

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher(e) ami(e),

J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint les différents documents relatifs aux affiliations et licences de la saison 2011/2012.

**TARIFS**

Les tarifs 2012 fixés par l'Assemblée générale annuelle de la fédération sont les suivants :

- 198,00 € pour l'affiliation du club comprenant un abonnement à la revue RAMER.
- 34,70 € pour les licences A.
- 13,80 € pour les licences U.
- 12,30 € pour les licences D (valables 3 mois et renouvelables dans l'année).

A titre d'information, vous trouverez ci-dessous le décompte du coût de chaque licence :

DETAIL	LICENCE A	LICENCE U	LICENCE D
<b>Frais d'assurance</b>	2,61 €	0,25 €	0,25 €
<b>Traitement Internet, support licence, envoi</b>	3,99 €	2,69 €	2,59 €
<b>Aide aux ligues</b>	6,12 €	2,35 €	2,04 €
<b>Part fédérale</b>	20,48 €	8,01 €	6,92 €
<b>Organisations nationales</b>	1,50 €	0,50 €	0,50 €
<b>Prix total de la licence</b>	<b>34,70 €</b>	<b>13,80 €</b>	<b>12,30 €</b>

L'affiliation du club à la fédération est prélevée automatiquement sur son compte licences en début de saison, le 1<sup>er</sup> septembre.\*

*\*Les nouveaux clubs sont exonérés de cotisation d'affiliation et bénéficient de la gratuité des licences A, U et D pour leurs trois premières saisons d'affiliation.*

**ACCÈS INTERNET**

L'accès au serveur licence sur Internet se fait par le biais du site de la FFSA : [www.avironfrance.fr](http://www.avironfrance.fr) Sur la page d'accueil, vous trouverez une rubrique espace club qui est le lien direct au serveur licence.

.../...

## **ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**

**Les dirigeants de clubs doivent informer** toute personne adhérant à leur association qu'elle a la possibilité de souscrire une assurance complémentaire à celle déjà fournie avec la licence (Article L321-4 du code du sport).

L'assurance complémentaire proposée par la MAIF, "I.A.Sport+", permet de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires en cas d'accident. Vous trouverez dans le document de la MAIF ci-joint "Assurance des accidents corporels des licenciés de la FFSA", la liste des garanties incluses dans la licence et celles acquises avec la souscription "I.A.Sport+".

Nous vous faisons également parvenir une liasse de fiches de demande de souscription à remettre à chacun de vos adhérents. Des feuilles supplémentaires sont disponibles auprès de la FFSA sur simple demande.

**Nous vous rappelons que le coupon détachable doit impérativement être rempli par tout titulaire d'une licence A ou U et conservé par vos soins.**

## **UNIVERSITAIRES**

Seuls les clubs ayant reçu le label "Universitaire" de la part de la FFSA sont habilités à émettre des licences U (ils doivent demander ce label à la FFSA). Les clubs possédant le label "Universitaire" en 2010/2011 doivent le faire renouveler pour 2011/2012.

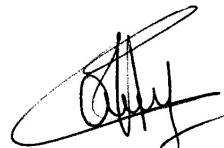
## **CERTIFICAT MEDICAL**

La première délivrance d'une licence sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'aviron.

La participation aux compétitions est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de compétition en aviron qui doit dater de moins d'un an.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous souhaitant bonne réception de ces documents,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, Cher(e) ami(e), en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Pierre CAUMONT,  
Secrétaire général.

*Pour information : Présidents de ligues, Présidents de comités départementaux, membres du comité directeur, cadres techniques.*

*P.J. Affiche "Garanties de la licence Assurance"  
Formulaire d'information et formulaire de souscription "A.I.Sport+*

*NB Les documents 2011/2012 suivants sont disponibles sur le site de la FFSA :  
[www.avironfrance.fr](http://www.avironfrance.fr)  
ou sur le serveur licences à "Gestion documentaire > Espace fédéral" :  
Licences et titres – saison 2011/2012  
Tableau des catégories  
Feuille de mutation  
Modèle de convention universitaire  
Modèle de convention scolaire et Bordereau d'enregistrement des titres scolaires  
Notice explicative des titres Initiation et Bon de commande des titres Initiation  
Mode d'emploi de webmail club.[avironfrance.fr](http://www.avironfrance.fr)*